S.E.G.P. (Syndicat Européen des Graphologues & Graphothérapeutes Professionnels)

SEGP : 59 avenue Victor Hugo. 75016 PARIS. 01 41 41 66 72
www.segp-asso.org

Comment devenir Membre du SEGP ?

(REMPLIR LE BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION
VOIR LES CONDITIONS D'ADMISSION ou contacter la Présidente Mme Blanc, ou la Secrétaire Générale Mme Guillois)

Trois types de Membres existent au SEGP :

1. **Les membres accrédités**, dont la cotisation annuelle s'élève à 85 €, bénéficiant de toutes les prestations du groupement (protection juridique, conseils personnalisés, parution annuaires, site Internet…)
   Peuvent postuler : tous les Graphologues diplômés des différentes écoles Françaises et/ou Européennes, ainsi que les Graphologues-Graphothérapeutes diplômés, Graphothérapeutes, débutants ou non, quelque soit leur type d'activité.

2. **les membres agréés** , dont la cotisation annuelle s'élève à 115 €, bénéficiant du label impliquant la garantie totale du SEGP .
   Peuvent postuler : tous les Graphologues en exercice et expérimentés professionnellement : Ils doivent avoir fait leurs preuves : sérieux et compétence et avoir été membres accrédités pendant au moins un an
   ou souhaiter intégrer le Conseil d'administration du SEGP en tant que membre actif

3. **Les membres d'honneur** dont la cotisation reste libre, lesquels sont nommés par le Conseil d'Administration

Autres :

Les membres donateurs ou membres de soutien : sponsors ou mécènes peuvent êtres extérieurs au SEGP, mais partenaires. Ils figurent dans nos partenaires

S.E.G.P. (Syndicat Européen des Graphologues & Graphothérapeutes Professionnels)

SEGP : 59 avenue Victor Hugo. 75016 PARIS. 01 41 41 66 72
www.segp-asso.org

Depuis plus de 70 ans !, le S.E.G.P , avec le concours de ses Membres, œuvre pour la reconnaissance de la graphologie et de la Graphothérapie, le respect de la déontologie et de sa pratique.
C'est l'objectif que poursuit le Syndicat Européen des Graphologues & Professionnels depuis 1953 (date de sa création) et des Graphothérapeute depuis 2020, par une politique d'ouverture et des relations confraternelles avec les autres groupements professionnels .

Aujourd'hui, il regroupe plus d'une centaine de membres diplômés de différentes écoles dont les aspirations convergent vers des buts communs que nous résumons ci-après :

- promouvoir la graphologie professionnelle, ainsi que toutes les spécialités en Graphologie : Graphothérapie, Aide à la sélection Professionnelle, Conseil en Orientation Scolaire et Professionnel, Expertise en écriture……
- regrouper des Graphologues & Graphothérapeutes indépendants ou salariés,
- faire appliquer la charte de déontologie du graphologue professionnel édictée par le SEGP,
- agir en tant que médiateur pour toute contestation entre les membres et les utilisateurs d'études graphologiques, et de pratique de rééducation de l'écriture (Graphothérapie)
- défendre les intérêts moraux et matériels de la profession auprès des pouvoirs publics et autres instances.

Intégrer une structure professionnelle comme le SEGP vous permet :

- de développer des échanges entre confrères d'une même région, confronter des travaux, des recherches…
- de bénéficier d'informations et de conseils juridiques et fiscaux relatifs à l'exercice de la profession (conditions d'installation, standards des prestations pratiquées…..),
- de participer à des forums, des expositions, des conférences, des dîners professionnels,
- de prendre part, pour ceux qui le désirent, à des commissions mises en place au sein du SEGP.

Que vous soyez graphologue, graphothérapeute, indépendant(e), salarié(e) en entreprise, enseignante ou Chef d'entreprise, vous pouvez nous rejoindre et nous aider à favoriser l'évolution de la profession.

Nous restons ouverts à toute collaboration, à toutes suggestions, à toutes initiatives. Si vous souhaitez adhérer au SEGP, envoyer le bulletin de demande d'admission avec les documents demandés au Syndicat. La commission d'admission sera heureuse d'examiner votre dossier.

Nous vous disons à bientôt parmi nous et vous adressons nos sincères salutations.

Le Conseil d'Administration